

Le phare de la garoupe

Visites libres toutes les 20 minutes par groupe de 10 personnes. Lors de votre présentation à l'accueil du Phare, un ticket avec un horaire de rendez-vous vous sera distribué.

La Ville et le Conservatoire du Littoral ont réalisé des aménagements pour rendre le phare accessible en toute sécurité. À l'accueil, une nouvelle entrée piétonne avec pergola et un jardin paysager avec un circuit intégré pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ont été créés. Grâce à une rampe adaptée, les PMR peuvent accéder au rez-de-chaussée de l'édifice où une visite virtuelle de l'intérieur du phare et de sa vue panoramique est proposée à partir d'un écran interactif.

Le garde-corps de la cage d'escalier en colimaçon a été mis aux normes. La lentille lumineuse est désormais dotée d'une protection transparente. Enfin, un paratonnerre a été intégré au sol du balcon de veille.

Entrée gratuite - Infos : 04 93 61 45 32- antibes-juanlespins.com ↗